

MEMO PARTENAIRES CONVENTIONNES

« CAMPAGNE PLJ 2026 »

> 05.2026

Mi-mai, notre prestataire Docaposte a envoyé les notifications PLJ à plus de 14 160 enfants.

POUR VOUS CONNECTER :

- **Lien de connexion** (votre identifiant => n° sur la convention (sans le 0, puis le mot de passe défini).

Si votre connexion date un peu, vous devrez sûrement faire « mot de passe oublié » et redéfinir un mot de passe.

Merci de penser à vérifier et si besoin mettre à jour votre profil dans la partie « mes informations »

=> <https://passeportsloisirsjeunes-caf37.zecarte.fr/Partenaires/Accueil.aspx>

- **Mot de passe oublié**, c'est simple => vous pouvez faire la demande d'un nouveau mot de passe via le lien suivant

=> <https://passeportsloisirsjeunes-caf37.zecarte.fr/Partenaires/RecuperationPass.aspx>

RAPPEL :

Après avoir signé une convention avec la Caf Touraine et au moment de l'inscription du jeune, il faut :

- Se connecter à l'extranet opérateurs mis à disposition par la Caf Touraine lors du conventionnement (lien ci-dessus).
- Puis dans la partie « effectuer une transaction » => saisir la demande de remboursement en renseignant le numéro d'identifiant (n° inscrit sur la notification Caf) et la date de naissance du jeune, le tout en vérifiant son identité.

Le Passeport Loisirs Jeunes (Plj) :

- est utilisable dès sa réception en mars de chaque année.
- n'est utilisable qu'en une seule fois et auprès d'un seul opérateur.
- est utilisable pour une activité pratiquée durant toute l'année scolaire ou lors d'un stage (ex : *petites vacances scolaires*).
- est cumulable avec le dispositif « Pass'Sport » de l'Etat.

La Caf Touraine vous verse le montant des Plj déclarés, vous pourrez suivre les transactions dans la partie « accueil > mon suivi ».

Les demandes de remboursement sont à saisir, au fur et à mesure des inscriptions, dans l'extranet avant le 30 novembre de chaque année.

POUR VOUS AIDER :

Si vous avez un questionnement concernant le dispositif et le partenariat (Associations-Mairies-Communautés de Communes), vous retrouverez toutes les informations sur le site partenaires :

=> A revoir avant chaque campagne > [Tuto extranet partenaires](#)

=> Les infos > <https://www.caf37-partenaires.fr/thematique/jeunesse/>
puis > Aides aux Temps Libres (ATL : Avf - Plj)

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES :

Service de gestion des aides financières individuelles (Afi)
du lundi au vendredi de 9H00 à 12H30 au 02 47 31 55 22
ou par mail à : afi@caf37.caf.fr

PASSEPORT LOISIRS JEUNES 2026
La culture, le sport, les ados adorent !

PARTENAIRES

Famille : conditions d'attribution

- Être allocataire de la Caf Touraine depuis au moins octobre 2025.
- Avoir un Quotient Familial, de janvier 2026, inférieur ou égal à 850 €.
- Avoir un enfant âgé d'au moins 11 ans et de moins de 18 ans au 31 décembre 2026.

La famille reçoit une notification d'attribution du PLJ (par mail ou au format papier) avant l'été 2026.

Barèmes

QUOTIENT FAMILIAL	AIDES CAF
0 € - 470 €	75 € *
471 € - 680 €	70 € *
681 € - 790 €	65 € *
791 € - 850 €	60 € *

* Aide majorée de + 25 € si enfant bénéficiaire de l'AESH.

Comment devenir opérateur ?

- Proposer une activité sportive ou culturelle régulière sur toute l'année ou un stage.
- Signer une convention avec la Caf Touraine.

Contactez le service administratif Action Sociale

Renseignements : Service Administratif Action Sociale Caf Touraine
Mail : afi@caf37.caf.fr
Tél : 02 47 31 55 22
(du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30)

Realisation Caf Touraine - Ne pas jeter sur la voie publique